Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 15

Artikel: L'argent de courrières
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256101

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

taient pas recherchées comme de nos jours.

M. de Speyer partit pour l'Angleterre où il vendit enfin la Bible à M. Girodet pour 37 500 francs. Il y eut alors, dit-on, à Demont, d'amers et de trop tardifs regrets.

La vente de cette Bible si remarquable eut un grand retentissement en Angleterre. Voici, entre autres, ce que rapporte le journal le Globe and Travelles, le 28 avril 1826.

« Evan de Pal Mall a vendu hier la Bible authentique de l'empereur Charlemagne. Ce magnifique manuscrit est intitulé : *Biblia sacra latina ex versione sancti Hieronymi codex membranmaceus seculi VIII, scriptus manu celeberrimi Alcuini. venerabili Bedæ discipli et Carolomagno donatus die qua Roma coronatus fuit.* Puis il rapporte comment cette Bible des Chanoines de Delémont avait été retrouvée et vendue à M. Bennot ancien maire de cette ville. Le même journal donne une description détaillée de la Bible et ajoute :

« On sait que ce rare volume ne contient pas le passage contesté du commencement de l'Evangile de St Jean et le passage de St-Luc : « Arrière de moi, Satan ».

Cette Bible des Chanoines de Delémont, écrite par Alcuin est actuellement au trésor de la bibliothèque d'Oxford et est estimée à plus de cent mille francs.

Elle passe pour la plus ancienne version latine que l'on possède. Et dire qu'elle a été vendue par les Demoiselles Verdat pour 3 fr. 75 ! !

A. D.

L'argent de Courrières

En France les radicaux et socialistes ont résolu d'utiliser les cadavres de Courrières pour l'élection de leurs candidats. Sous la signature de M. Hocotte, l'*Eclair-Comtois* relève la manière dont ils cherchent à faire ressortir l'incommensurable générosité des blocards à l'égard des victimes de Courrières, et de l'opposer à la prétendue avarice des « réactionnaires et cléricaux » dans la circonstance. C'est une manœuvre qu'exploitent certains clubs en faveur de leurs candidats.

Notre confrère réfute admirablement ce piètre argument. Dans l'affaire des souscriptions de Courrières, il y a deux choses à examiner : l'origine des souscriptions ; le chemin qu'elles ont pris.

Ce sont les souscriptions de la presse parisienne qui ont contribué, dans la plus large mesure, à adoucir le sort des infortunées victimes de la catastrophe. Il suffit de se reporter aux listes publiées par les journaux pour constater que le plus grand nombre d'entre elles ont été fournies par les feuilles de l'opposition libérale : le *Gaulois*, l'*Echo de Paris*, le *Figaro*, le *Soleil*, la *Libre Parole*.

Pendant ce temps, M. Loubet, sauveur de la République (400 000 francs de rente), se fendait généreusement de 100 francs. Quant au petit père Combes, général des troupes blocardes, personne n'a pu dire ce qu'il avait donné et pour cause.

Passons à la Franche-Comté. Le préfet de Besançon, chef incontesté des républicains, a donné cent sous pour les mineurs de Courrières. Mgr Petit, archevêque de Besançon, chef non moins incontesté des « cléricaux » de Franche-Comté, a donné cent francs. Cependant, M. le Préfet touche 25,000 francs par an, et Mgr l'archevêque ne touche pas de traitement du tout.

Le *Petit Comtois* fait parade de quelques milliers de francs recueillis par lui. Mais que représente cet argent, à côté des sommes envoyées par les catholiques de France, non pas au comité de Paris, mais directement à Mgr Vuilliez, évêque d'Arras ?

Cela nous amène à parler de la question importante. Qu'est devenu l'or drainé par les journaux et les comités radicaux ? Que sont devenues les collectes faites dans les banquets officiels et par les sociétés plus ou moins laïques qui pullulent en Franche-Comté comme partout ?

Elles ont été adressées à un comité central, dont le président est l'illustre M. Loubet, qui depuis hier, voyage gratis en wagon-salon, sur tous les chemins de fer de France ayant eu l'adresse de se faire élire administrateur du P. L. M., par surprise.

Ce comité « centralise » et répartit les fonds.

On commence à savoir de quelle façon ingénieuse cette répartition est faite. Plusieurs de nos confrères ont conté le cas de Mme Dhé, femme d'un mineur de Courrières, restée veuve avec 3 enfants en bas âge, et qui a touché, depuis 35 jours, 65 francs (soixante-cinq francs), sur les deux millions souscrits pour les familles des différents morts.

Or, le chiffre des familles atteintes par la catastrophe étant de 1900 environ, Mme Dhé aurait dû toucher 2000 francs au moins. Qu'est devenue la différence ?

Elle a subi probablement le sort des trente millions souscrits pour les sinistrés de la Martinique, et dont les neuf dixièmes ne sont pas arrivés à destination. Dans quel naufrage cette énorme somme s'était-elle engloutie ?

Qui le dira jamais ? Une souscription pour les victimes d'une catastrophe à la veille des élections générales, est une telle aubaine que toutes les inquiétudes sont permises.

Après tout, il n'est pas plus criminel de voler deux millions aux victimes de Courrières que de mettre sur la paille à l'aide d'une escroquerie et avec la complicité du garde des sceaux, des milliers de pauvres diables, comme cela s'est vu dans les affaires de l'« Union Générale » et du « Panama ». Pourquoi les hommes qui ont pratiqué sans remords ces deux dernières opérations reculeraient-ils devant l'autre ?

Encore une ou deux catastrophes dans le genre de Courrières le le « Comité républicain du Commerce et de l'Industrie » n'aura plus qu'à se croiser les bras. Le Bloc aura — enfin ! — découvert une mine d'or électorale.

Petite causerie domestique

Les rhumes, comment les guérir. — Promenades.

Par ce temps de brusques changements atmosphériques, les rhumes — comme on dit — courent les rues. Les pharmaciens s'en doutent bien, puisqu'ils nous accablent de leurs prospectus. Parlons donc des rhumes.

On distingue le rhume de cerveau ou enchifrènement, que les médecins, amateurs de grec, ont baptisé du nom de *corysa*, et le rhume de poitrine qui confine à la bronchite. Le rhume de cerveau, en général, n'est pas grave. C'est une affaire de huit à dix jours. On est très incommodé, mais on se résigne. On ne peut pas consulter un médecin pour cela, et puis, est-ce bien la peine ?

J'ai entendu un docteur dire :

— Un *corysa !* soignez-le, il se guérit en huit jours ; ne le soignez pas, il durera une semaine.

Cette boutade n'est pourtant pas absolument vraie, car il est possible de faire souvent avorter un rhume de cerveau *à son début*. Et ne croyez pas que la chose soit sans importance. L'inflammation de la muqueuse du nez peut gagner celle de la gorge et les poumons. Vous voyez de là les conséquences. N'avez-vous jamais entendu attribuer à un *rhume négligé* des affections très dangereuses. Donc, croyez-moi, soignez vos rhumes et surtout ceux de vos enfants, car la poitrine est bien plus délicate à leur âge qu'au nôtre. Mais que faire ?

---

se strie de mauve et de rose, un éparpillement de nuées rouges se décolorent, s'effilochent ; le globe de feu baisse, baisse encore, et s'enfonce dans les lointains sans fin de l'horizon où la mer me semble se confondre avec le ciel. De l'autre côté de ma fenêtre, j'aperçois les grands arbres dont la cîme éclairée des derniers reflets de la lumière fait plus sombre les sous-bois, à travers lesquels la mer brille comme un miroir gigantesque. Que c'est beau !... Quels spectacles imaginés par les hommes, pourraient soutenir une comparaison avec ceux jetés comme à pleines mains par Dieu, dans les merveilles de la création ?

— Malgré les descriptions poétiques, je ne vois pas bien où me loger dans ton chalet, sans rester sous les jupes de maman ! te dis-tu sans doute ? C'est que tu ne connais pas tout. Aie le courage de me lire jusqu'au bout, ou plutôt suis-moi :

— Je sors de la maison, je prends une dés allées ombreuses dont j'ai parlé en ouvrant ma lettre, et longeant le bois, j'ouvre une porte à claire-voie et j'entre dans la cour d'un petit bâtiment dit « la ferme ». Deux pièces seulement forment son rez-de-chaussée ; au-dessus de ces pièces une terrasse vitrée conduit à la salle de billard, laquelle communique au pavillon à trois étages de deux pièces chacun.

Ce pavillon, placé en vedette à l'entrée de la propriété, a également vue sur la mer et sur la langue de terre qui relie notre presqu'île à la route. Il constitue la plus charmante garçonnière que tu puisses rêver. Maman te le réserve, tu pourras en disposer pour toi et tes amis comme tu l'entendras.

A propos d'amis, tu sais que Gauthier vient de passer lieutenant !... Il va avoir prochainement vingt jours de vacances ; père l'a invité à les passer avec nous ; arrive donc vite pour le recevoir, car j'imagine que ma seule compagnie et celle de maman ne seraient pas très distrayantes.

Je pense qu'après avoir lu toutes mes descriptions et explications, tu connais maintenant « La Mouette » aussi bien que si tu l'avais vue... Mais non, cependant. Car malgré mon long bavardage, je suis loin de t'avoir vanté tous les charmes de ce séjour enchanteur. Viens vite et tu les apprécieras toi même, c'est tout ce que je puis te dire. Si après cela, tu n'es pas tenté de voir notre joli ermitage que n'aurait pas manqué de chanter Jean-Jacques, s'il avait connu son existence, tant pis pour toi ! tu n'es pas digne de jouir de cette belle nature.

Maman me charge pour toi d'un million de baisers. Ta petite Chantal est moins prodigue, elle ne t'en envoie qu'un seul, mais ce baiser est le meilleur de son cœur !

(A suivre.)